

NOUVEAUTÉS SAISON 2014-2015

Championnat laiton :

Championnat 2014-2015 en 1 poule en match retour uniquement
(championnat 2013-2014 en 1 poule en match aller)

Coupe laiton :

Repêchage après le 2^{ème} tour pour le Challenge Laiton.

Tarifs de la licence palet et de l'affiliation des clubs à la FNSMR selon votre département :

CDSMR 44	CDSMR 49	CDSMR 79 et 85
16 € La licence	17 € La licence	18 € La licence

La part sur une licence est de 2.50 € pour la CVDP et le reste revient au CDSMR concerné
(organisation générale, partie fédérale, manifestations de palet, emplois, individuelle accident etc.)

155 € Affiliation club	165 € Affiliation club	175 € Affiliation club
------------------------	------------------------	------------------------

Affiliation club prend en compte l'assurance et une part fédérale répartie de l'échelon départemental au national

Ordre des 2 chèques : CDSMR 44 | Ordre des 2 chèques : CDSMR 49 | Ordre des 2 chèques : selon votre CDSMR

15€ pour la CRPL pour frais de matériels (palets, informatique, etc...)

114€ pour la CRPL (caution Challenge Inter-clubs), caution restituée en cas de forfait dans les temps

MATERIEL INFORMATIQUE DE LA CRPL

La CRPL s'est doté de matériel informatique : PC portable, imprimante et vidéoprojecteur wi-fi + écran de projection. Ce matériel peut être à votre disposition moyennant une caution de 400€ (pour tous renseignements contacter le bureau de la CRPL).

www.le-palet.com

NOUVEAUTÉS

CHAMPIONNAT 2014 - 2015

Cette saison, 13 clubs participent au Championnat Régional de Palet Laiton sur plomb.

Ce championnat se déroulera en 1 poule unique avec match retour uniquement (les matchs aller ont été disputés lors de la saison 2013-2014).

Communication des résultats Championnat ou Coupe

La communication des résultats doit se faire avant le samedi matin 10 H 30.

Elle peut se faire par téléphone ou sms au 06 73 95 16 02 ou par e-mail à l'adresse suivante : yvesmarie.girardeau@sfr.fr.

La feuille de match (accompagnée de la feuille de résultat jeunes si nécessaire) sera à envoyer par e-mail à l'adresse suivante : yvesmarie.girardeau@sfr.fr ou par courrier le plus tôt possible (3 jours ouvrés) à l'adresse suivante :

GIRARDEAU Yves-Marie
6, Rue des Peupliers
79700 RORTHAIS

Des autocollants sont fournis à tous les clubs en début de saison.

COMMUNICATION DES RESULTATS

Par exemple : Match Jallais – Mouzillon Résultat : Jallais (25 joueurs) 231 – Mouzillon(25) 232

Il faudra laisser le message suivant : Match Jallais – Mouzillon

Jallais 25 joueurs
Mouzillon 25 joueurs
Jallais 231 points
Mouzillon 232 points

ATTENTION POUR LA SAISON 2014-2015 :

VEILLER A BIEN RESPECTER LE REGLEMENT (envois courriers, appels téléphoniques, réponse des courriers dans le temps, etc...). Pour les changement de date et/ou de lieu, toutes les demandes devront être enregistrées par la C.R.P.L. par e-mail POUR VALIDATION(sauf cas de force majeure : par téléphone).

SI NON RESPECT DU REGLEMENT, DES AMENDES SERONT APPLIQUEES.

RAPPEL DE QUELQUES REGLES A RESPECTER EVOQUEES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CRPL

- Afin de respecter les horaires, les feuilles d'inscription doivent être affichées à partir de 20h10.
- Veiller à ce que les fumeurs ne retardent pas le début des parties. Il est remarqué qu'au coup de sifflet, les fumeurs quittent la salle.